



Procès-verbal de la 53e assemblée générale ordinaire du samedi 03 juin 2023, Hôtel Sempachersee, Nottwil

Présidence: Jannine Bleisch, Présidente ad interim
Procès-verbal: Alexandra Kunz, Secrétariat ASCP

Ordre du jour:

1. Ouverture de la séance par la présidente a.i.
La présidente ouvre l'assemblée générale 2023.
 2. Election des scrutateurs
L'assemblée élit deux scrutateurs.
 3. Procès-verbal de la 52^e AG à Glattfelden
Le comité propose d'approuver le procès-verbal.
 4. Rapport annuel de la Présidente a.i. central
Le comité directeur propose d'approuver le rapport annuel 2022.
 - 4.1. Rapport annuel du Président de la Section romande avec compte annuel (Information)
 - 4.2. Rapport concernant la formation prof.(Info.)
 - 4.3. Remise des prix
 5. Approbation des comptes annuels et décharge
Le comité directeur propose d'approuver les comptes annuels 2022 et de donner décharge aux membres du comité directeur ainsi qu'à la direction du secrétariat pour l'année 2022 de l'association.
 - 5.1. Rapport du caissier
 - 5.2. Rapport de l'organe de révision
 6. Budget 2023
Le comité propose d'approuver le budget 2023.
 7. Cotisation des membres 2024
Le comité propose d'augmenter les cotisations des membres en 2024.
 8. Divers
-

La présidente ad interim, Madame Jannine Bleisch, souhaite chaleureusement la bienvenue aux participants présents à la 53e assemblée générale ordinaire 2023 à l'hôtel Sempachersee à Nottwil. Elle salue en particulier le président de la section Steve Perrucoud et son épouse, le président d'honneur Thomas Lachenmeier et son épouse ainsi que le lauréat Monsieur Jordi Vallant et sa famille, mais aussi Madame Alexandra Kunz et Madame Silvia Keller du secrétariat de la VSF.

Selon la présidente a.i., 23 membres/conférenciers/experts se sont excusés par écrit. En outre, le caissier de la section romande, René Ottoz, ainsi qu'Adrian Knuchel, i.Fa. Knuchel Farben AG, ont dû se désister à court terme pour des raisons de santé. Nous profitons de l'occasion pour leur adresser nos meilleurs vœux de rétablissement.

1. Ouverture de la séance par la présidente a.i.

La présidente a.i. constate que l'invitation officielle à l'assemblée générale ainsi que l'envoi de l'ordre du jour ont été effectués conformément aux statuts et qu'aucune proposition n'a été déposée.

Dans son mot d'ouverture sur le thème "Nous sommes en mode crise permanente! - quatre titres de travail pour une sortie entrepreneuriale!", elle invite les entrepreneurs à préparer leurs entreprises pour l'avenir et présente quelques pistes de réflexion à ce sujet.

Ensuite, la présidente ad interim constate pour le procès-verbal que:



- 45 personnes sont présentes dans la salle,
- dont 21 membres ayant le droit de vote,
- ce qui donne une majorité absolue de 11 voix.

Les comptes annuels 2022 ainsi que le budget 2023 sont à la disposition de toutes les personnes présentes.

Aucune modification de l'ordre du jour n'est demandée.

La présidente déclare ensuite officiellement la 53e assemblée générale ordinaire 2023 ouverte et apte à prendre des décisions.

2. Élection des scrutateurs

La présidente ad interim propose comme scrutateurs/trices les deux dames Charly Reichen, experte aux examens, et Isabel Müller, i.Fa. Gehrig Drogerie und Farben AG.

Vote: Charly Reichen et Isabel Müller sont élues scrutatrices à l'unanimité, sans abstention.

3. Procès-verbal de la 52e AG à Glattfelden)

La présidente constate que le 52e procès-verbal de l'AG 2022 a été mis en ligne début juin 2022 sur le site Internet de l'association.

Aucune objection n'a été formulée concernant le procès-verbal et aucune discussion n'est souhaitée.

Vote: Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité, sans abstention, avec remerciements à son auteur.

4. Rapport annuel de la Présidente a.i. central

La présidente ad interim, Jannine Bleisch, résume l'année écoulée de l'association. Elle fait remarquer que le comité s'est réuni à trois reprises au secrétariat afin d'échanger entre autres sur les thèmes principaux «situation actuelle du marché», «formation, réforme 2022+» ainsi que «aides/prestations possibles pour nos membres».

Après avoir enregistré une nouvelle adhésion (Dold AG, Wallisellen) et aucun départ de l'ASCP au cours de la période sous revue, le nombre actuel de membres se présente comme suit :

Membres collectifs/filiales allemand/français: 145 Membres

Membres individuels: 4 Membres

Membres seniors/d'honneur allemand/français: 6 Membres

Total de tous les membres de l'ASCP: 155 Membres

=====

Après cette brève rétrospective et des remerciements explicites à tous les membres de l'ASCP, à l'équipe du comité, aux sponsors ainsi qu'au secrétariat de l'ASCP pour la confiance et l'engagement dont ils ont fait preuve, le président conclut son rapport annuel.



4.1 Rapport annuel du président de la section romande

Monsieur Steve Perruchoud, président de la section romande, lit le rapport de la section 2022. Il souligne que l'année 2022 a été riche en événements pour tous les membres, notamment en raison de l'augmentation des prix et des turbulences sur les marchés mondiaux. Il dit également quelques mots sur la situation actuelle de la formation professionnelle et des experts, ainsi que sur l'excursion d'automne 2022 de la section.

Il chiffre le solde de caisse de la section à 16'743.15 CHF.

Enfin, il remercie tous les partenaires et sponsors de Suisse romande pour leur soutien.

4.2 Rapport sur la formation professionnelle

Bruno Guzzo lit le rapport d'activité sur l'état actuel de la situation dans le domaine de la formation professionnelle. Il fait remarquer qu'en 2022, 19 contrats d'apprentissage ont été conclus selon la nouvelle réforme «vente 2022+» ou ont commencé l'apprentissage en août 2022.

Entre l'AG de l'année dernière et celle d'aujourd'hui, quatre cours interentreprises (2x selon l'ancien système et 2x selon le nouveau) ont eu lieu avec succès et sans incidents. En mai 2022, l'équipe d'experts a réussi 15 qualifications finales (8x en allemand, 6x en français et 1x en italien) et actuellement, on est déjà en plein dans les examens de qualification 2023.

Dans ce contexte, le responsable de la formation professionnelle remercie officiellement les intervenants CI et les experts pour leur collaboration active et précieuse dans la formation professionnelle et fait confiance à chacun d'entre eux pour mettre en œuvre au mieux et ensemble les premiers examens selon «vente 2022+» dans les années 2024/25.

4.3 Remise de prix

En été 2022, 1 apprenti a terminé sa formation avec l'excellente note globale de 5,3 et est ainsi distingué par l'association comme le meilleur diplômé d'apprentissage de la branche des peintures:

Monsieur Jordi Vallant, de l'entreprise Akzo Nobel Coatings AG, Store Basel, à Bâle.

Le responsable de la formation professionnelle, Bruno Guzzo, lui remet le prix de l'association ainsi que la distinction et mène une brève interview avec le lauréat.

5. Approbation des comptes annuels et octroi de la décharge

5.1 Rapport du caissier sur les comptes annuels 2022

Les comptes annuels 2022 ont été mis à la disposition de tous les participants. Malheureusement, il faut à nouveau présenter un excédent de dépenses de 39 892,80 CHF - en raison de la mauvaise marche de la bourse et des pertes de cours non réalisées dans le portefeuille de placements. Le caissier explique quelques postes et se tient ensuite à disposition pour répondre aux questions concernant les comptes annuels 2022. Aucune discussion n'est demandée sur les comptes annuels.

5.2 Rapport de l'organe de révision

La société de révision indépendante, Convisa Revisions AG, Pfäffikon, a vérifié les comptes annuels 2022 de l'ASCP et les a jugés conformes à la réglementation.

Proposition: Au nom du comité, la caissière propose d'approuver les comptes annuels 2022 présentés et de donner décharge aux organes responsables ainsi qu'au secrétariat dans leur intégralité.

Vote: Les comptes annuels 2022 sont approuvés à l'unanimité, sans abstention, et décharge est donnée intégralement aux organes responsables (comité directeur/caissier/secrétariat).



6. Budget 2023

Le caissier examine le budget 2023 et indique qu'une fois de plus, il n'est pas possible de présenter un budget équilibré et qu'un déficit de 6'500.-CHF est enregistré. Ceci est dû entre autres à la baisse du nombre de membres et aux dépenses qui seront encore à la charge de l'association dans le cadre de la réforme «vente 2022+». Aucune discussion n'est demandée sur le budget présenté.

Vote: Le budget présenté pour l'année 2023 est approuvé à l'unanimité, sans abstention.

7. Cotisations des membres 2024

Après 10 ans de cotisations inchangées, le comité directeur propose pour la première fois à l'assemblée générale 2023 une augmentation modérée des cotisations des membres pour l'année 2024. La présidente ad interim justifie cette mesure par la disparition des magasins spécialisés, qui sont souvent rachetés par des fournisseurs/producteurs et gérés comme des entreprises à succursales. Faute de potentiel sur le marché, l'acquisition de nouveaux membres est de plus en plus difficile et la base de recettes diminue chaque année.

Aucune discussion n'est demandée sur les cotisations des membres pour 2024.

Vote: L'augmentation des cotisations des membres en 2024 est approuvée à l'unanimité, sans abstention.

8. Divers

Jannine Bleisch attire l'attention sur l'AG de l'année prochaine, au printemps 2024 (la date sera publiée dans le-Farben News en août), et se réjouirait qu'un membre se propose à nouveau de coorganiser l'événement en proposant une visite guidée de l'entreprise.

La présidente demande ensuite s'il y a des demandes de parole de la part de l'assemblée. Ce n'est pas le cas. Elle remercie donc chaleureusement tous les sponsors et les représentants des entreprises présents pour leur engagement financier très généreux, qui a contribué de manière déterminante à la réussite de cette AG. Elle remet aux représentants des entreprises de sponsoring présents un petit cadeau de la région en signe d'estime et de remerciement.

Enfin, en tant que co-organisateur, Monsieur Silvio Bucher, Marketing Manager Profi DACH d'Akzo Nobel Coatings AG, adresse quelques derniers mots à l'assemblée.

Vers 11h40, la présidente clôt l'assemblée générale 2023, indique la suite du programme et souhaite à toutes les personnes présentes un bon appétit, des discussions stimulantes et, bien sûr, un bon retour chez elles.

Fin de la séance 11h40.

Pour le procès-verbal:

Jannine Bleisch
Présidente a.i. de l'ASCP

Alexandra Kunz
Procès-verbal/Secrétariat de l'ASCP